

SÉANCE DU 10 MARS 2022

13

Date de convocation : 04/03/2022 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-deux, le dix mars à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Françoise RUFFAULT, Patrick LERETEUX, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Magalie DUFOUR, Gérard PASEK, Isabelle RENOUEAU, Pierre MOIRE, Karine GUIBAUDET, Hélène KERBRAT, Pierre-Antoine VITEL, Cécile GUILLEMAUT.

Absents : Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à M Noël BOURNONVILLE, Bertrand NUFFER ayant donné pouvoir à M Gérard PASEK.

Secrétaire : Hélène KERBRAT.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Le compte-rendu du conseil municipal du 09 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DES INDEMNITES DES ELUS

Les articles 92 et 93 de la loi relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique ont introduit de nouvelles dispositions au sein du Code Général des Collectivités Territoriales.

Entre autres, l'obligation de présenter annuellement un état des indemnités de toute nature perçues par les membres des conseils municipaux, communautaires, départementaux et régionaux au titre de tout et des toutes fonctions exercées.

INDEMNITES DES ELUS 2021				
NOM Prénom	Mandat	Indemnité Nette	Indemnité Brute	Indemnité Chargée
BOUREL Gildas	Adjoint au maire	4 239.24 €	4 900.68 €	5 106.48 €
BOURNONVILLE Noël	Maire	14 046.72 €	17 735.64 €	23 925.36 €
DETOC Josiane	Adjoint au maire	2 826.24 €	3 267.12 €	3 404.28 €
DUFOUR Magalie	Conseiller municipal	2 422.32 €	2 800.32 €	2 917.92 €
GUIBAUDET Karine	Conseiller municipal	2 422.32 €	2 800.32 €	2 917.92 €
GUILLEMAUT Cécile	Conseiller municipal	303.87 €	351.19 €	365.96 €
KERBRAT Hélène	Conseiller municipal	520.92 €	602.04 €	627.36 €
LE HEGARAT Tristan	Conseiller municipal	1 009.44 €	1 166.88 €	1 215.84 €
LERETEUX Patrick	Adjoint au maire	4 239.24 €	4 900.68 €	5 106.48 €
MOIRE Pierre	Conseiller municipal	520.92 €	602.04 €	627.36 €
MUSSET Emmanuel	Conseiller municipal	217.05 €	250.85 €	261.40 €
NUFFER Bertrand	Conseiller municipal	520.92 €	602.04 €	627.36 €
PASEK Gérard	Conseiller municipal	2 422.32 €	2 800.32 €	2 917.92 €
RENOUEAU Isabelle	Conseiller municipal	520.92 €	602.04 €	627.36 €
RUFFAULT Françoise	Adjoint au maire	6 782.52 €	7 841.04 €	8 170.32 €
VITEL Pierre-Antoine	Conseiller municipal	520.92 €	602.04 €	627.36 €
TOTAL		43 535.88 €	51 825.24 €	59 446.68 €

« L'indemnité nette » correspond au montant perçu par l' élu.

« L'indemnité brut » correspond au montant avant déduction des cotisations « salariales ».

« L'indemnité chargée » correspond à l'indemnité chargée des cotisations « salariales » et « patronales ».

2022-14 COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

20h06 M Le Maire, quitte la salle du conseil municipal, il ne prendra ni part à la présentation, ni au vote.

Au terme de l'exercice 2021, M PASEK, présente au conseil municipal les résultats de l'exécution budgétaire du budget principal et des budgets annexes. Les comptes administratifs se résument ainsi :

BUDGET COMMUNE

Compte	Dépenses de fonctionnement	BP 2021	Réalisation 2021
11	Charges à caractère général	217 725.00 €	201 500.46 €
12	Charges de personnel	534 015.00 €	501 020.09 €
14	Atténuations de produits	315.00 €	295.00 €
22	Dépenses imprévues	2 500.00 €	0.00 €
023	Virement à la section d'investissement	201 622.11 €	0.00 €
42	Opérations d'ordre de transfert	13 348.26 €	28 239.09 €
65	Autres charges de gestion courante	79 250.52 €	68 085.45 €
66	Charges financières	32 374.22 €	18 261.39 €
67	Charges exceptionnelles	100.00 €	80.00 €
	Total dépenses	1 081 250.11 €	817 481.48 €

Compte	Recettes de fonctionnement	BP 2021	Réalisation 2021
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 000.00 €	30 000.00 €
13	Atténuations des charges	15 000.00 €	19 155.32 €
42	Opérations d'ordre de transfert	0.00 €	7 780.83 €
70	Produits des services	105 710.00 €	96 033.34 €
73	Impôts et taxes	500 069.00 €	519 129.80 €
74	Dotations et participations	285 900.00 €	319 377.91 €
75	Autres produits de gestion courante	141 135.98 €	13 927.99 €
76	Produits financiers	3 435.13 €	2 976.64 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €	17 570.41 €
	Total recettes	1 081 250.11 €	1 025 952.24 €

Résultat de fonctionnement l'exercice : 178 470.76€

Résultat de fonctionnement cumulé : 208 470.76€

BUDGET COMMUNE

Compte	Dépenses d'investissement	2021	Réalisation 2021
020(Déi)	Dépenses imprévues	22 078.53 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	38 500.00 €	9 445.20 €
21	Immobilisations corporelles	80 200.00 €	65 149.21 €
23	Immobilisations en cours	314 354.00 €	129 913.17 €
D10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	120 880.54 €	120 880.44 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	
D040	Opérations d'ordre de transfert	0.00 €	7 780.83 €
D041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
D001	Solde d'exéc. de la section d'invest. reporté	0.00 €	
Total des dépenses d'investissement		576 013.07 €	333 168.85 €

Compte	Recettes d'investissement	2021	Réalisation 2021
1	Solde reporté	139 375.96 €	139 375.96 €
R021	Virt de la section de fonctionnement	201 622.11 €	
R040	Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	13 348.26 €	28 239.09 €
R041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers (dont affectation du résultat)	181 290.28 €	186 376.74 €
R13	Subventions d'investissement	21 900.00 €	15 362.92 €
16	Emprunts et dettes assimilées		- €
27	Autres Immobilisations financières	12 252.46 €	12 252.46 €
24	Produits de cession	6 224.00 €	0.00 €
Total des recettes d'investissement		436 637.11 €	242 231.21 €
Total des recettes d'investissement cumulées (dont 1068)		576 013.07 €	381 607.17 €

Résultat d'investissement de l'exercice : -90 937.64€

Résultat d'investissement cumulé : 48 438.32€

BUDGET ASSAINISSEMENT

	BP 2021	CA 2021
Dépenses de fonctionnement	36 817.09 €	32 472.46 €
011 Charges à caractère général	6 520.30 €	5 975.01 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 632.21 €	10 632.21 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	13 342.99 €	13 342.99 €
66 Charges financières	2 192.55 €	2 192.55 €
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	329.70 €	329.70 €
023 Virement à la section d'investissement	3 799.34 €	- €

Recettes de fonctionnement	36 817.09 €	52 398.57 €
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €	3 317.09 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services	33 500.00 €	49 081.48 €
77 Produits exceptionnels	- €	

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 20 255.81€

Résultat de fonctionnement cumulé : 19 926.11€

BUDGET ASSAINISSEMENT

	BP 2021	CA 2021
Dépenses d'investissement	178 779.01 €	29 840.80 €
16 Emprunts et dettes assimilées	15 461.92 €	15 461.92 €
20 Immobilisations Incorporelles	25 000.00 €	8 037.79 €
23 Immobilisations en cours	135 000.00 €	3 024.00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €	3 317.09 €
041 Opérations patrimoniales		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €
	BP 2021	CA 2021
Recettes d'investissement	178 779.01 €	31 255.98 €
10 Apports Dotations et réserves	- €	- €
20 Immobilisations incorporelles	- €	- €
23 Immobilisations en cours	- €	- €
040 Opérations d'ordre entre section	13 342.99 €	13 342.99 €
041 Opérations patrimoniales		
13 Subventions investissement	66 073.60 €	- €
16 Emprunt et dettes assimilées	77 650.09 €	- €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 912.99 €	17 912.99 €
021 Virement de la section de fonctionnement	3 799.34 €	

Résultat d'investissement de l'exercice : -16 497.81€

Résultat d'investissement cumulé : 1 415.18€

BUDGET LOTISSEMENT

	BP 2021	CA 2021
Dépenses de fonctionnement	395 605.48 €	188 670.01 €
	0	
002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €	- €
011 Charges à caractère général	5 182.00 €	1 550.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	407.69 €	407.69 €
022 Dépenses imprévues		
66 Charges financières	1 429.47 €	1 429.47 €
67 Charges exceptionnelles	22 300.00 €	- €
65 Autres charges de gestion courante	128 535.98 €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	183 853.38 €	183 853.38 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 429.47 €	1 429.47 €
023 Virement à la section d'investissement	52 467.49 €	- €

Recettes de fonctionnement	395 605.48 €	406 492.51 €
002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	181 411.16 €	181 411.16 €
70 Produits des services du domaine et ventes diverses	- €	92 800.30 €
75 Autre produits de gestion courante	- €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	112 833.58 €	108 551.58 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 429.47 €	1 429.47 €
77 Produits exceptionnels	99 931.27 €	22 300.00 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 36 411.34€

Résultat de fonctionnement cumulé : 217 822.50€

BUDGET LOTISSEMENT

	BP 2021	CA 2021
Dépenses d'investissement	258 620.87 €	176 707.60 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 389.38 €	40 389.38 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	112 833.58 €	108 551.58 €
13 Subventions d'investissement	22 300.00 €	22 300.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	83 097.91 €	5 466.64 €

Recettes d'investissement	258 620.87 €	183 853.38 €
13 Subventions d'investissement	- €	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	22 300.00 €	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	183 853.38 €	183 853.38 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €
021 Virement de la section de fonctionnement	52 467.49 €	- €

Résultat d'investissement de l'exercice : 47 535.16€

Résultat d'investissement cumulé : 7 145.78€

BUDGET ZAC

	BP 2021	CA 2021
Dépenses de fonctionnement	7 871.36 €	6 481.90 €
011 Charges à caractère général	1 389.46 €	- €
012 Charges de personnel et frais assimilés	611.54 €	611.54 €
067 Charges exceptionnelles	- €	
042 Opération d'amortissement	- €	- €
002 Déficit de fonctionnement reporté	5 870.36 €	5 870.36 €

Recettes de fonctionnement	7 871.36 €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	7 871.36 €	

Résultat de fonctionnement de l'exercice : - 611.54€

Résultat de fonctionnement cumulé : -6481.90€

BUDGET ZAC

	BP 2021	CA 2021
Dépenses d'investissement	93 560.89 €	85 689.53 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	7 871.36 €	- €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	85 689.53 €	85 689.53 €
041 Opérations d'ordres patrimoniales	- €	- €

Recettes d'investissement	93 560.89 €	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	93 560.89 €	- €
040 Opération d'ordre de transfert entre section	- €	- €
041 Opérations d'ordres patrimoniales	- €	- €

Résultat d'investissement de l'exercice : -85 689.53€

Résultat d'investissement cumulé : -85 689.53€

BUDGET SPIC

	BP 2021	CA 2021
Dépenses de fonctionnement	16 904.70 €	9 923.44 €
011 Charges à caractère général	2 429.00 €	432.32 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 426.92 €	1 426.92 €
66 Charges financières	1 547.17 €	1 547.17 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €	6 517.03 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €
023 Virement à la section d'investissement	4 984.58 €	- €

Recettes de fonctionnement	16 904.70 €	17 089.31 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	4 904.70 €	4 904.70 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	12 000.00 €	12 184.26 €
75 - Autres produits de gestion courantes	- €	0.35 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 2 261.17€

Résultat de fonctionnement cumulé : 7 165.87€

BUDGET SPIC

	BP 2021	CA 2021
Dépenses d'investissement	14 301.30 €	6 785.82 €
16 Emprunts et dettes assimilées	6 785.82 €	6 785.82 €
21 Immobilisations corporelles	7 515.48 €	- €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €

Recettes d'investissement	14 301.30 €	9 316.72 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 799.69 €	2 799.69 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €	6 517.03 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
021 Virement de la section de fonctionnement	4 984.58 €	- €

Résultat d'investissement de l'exercice : -268.79€

Résultat d'investissement cumulé : 2 530.90€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les comptes administratifs présentés.

2022-15 COMPTES DE GESTIONS 2021

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion de la Commune, des budgets annexes Assainissement, Lotissement, ZAC, et du SPIC Photovoltaïque, établis par le receveur municipal pour l'exercice 2021.

20

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : SAINT MEDARD SUR ILLE

Résultats budgétaires de l'exercice

53000 - SAINT MEDARD SUR ILLE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	583 793,90	1 096 140,94	1 679 934,84
Titres de recette émis (b)	243 125,55	1 006 066,64	1 249 192,19
Réductions de titres (c)	894,34	10 114,40	11 008,74
Recettes nettes (d = b - c)	242 231,21	995 952,24	1 238 183,45
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	583 793,90	1 096 140,94	1 679 934,84
Mandats émis (f)	333 168,85	820 838,98	1 154 007,83
Annulations de mandats (g)		3 357,50	3 357,50
Depenses nettes (h = f - g)	333 168,85	817 481,48	1 150 650,33
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		178 470,76	87 533,12
(h - d) Déficit	90 937,64		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : SAINT MEDARD SUR ILLE ASST

Résultats budgétaires de l'exercice

53001 - SAINT MEDARD SUR ILLE ASST

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	178 779,01	36 817,09	215 596,10
Titres de recette émis (b)	13 342,99	52 398,57	65 741,56
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	13 342,99	52 398,57	65 741,56
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	178 779,01	36 817,09	215 596,10
Mandats émis (f)	29 840,80	33 530,51	63 371,31
Annulations de mandats (g)		1 387,75	1 387,75
Depenses nettes (h = f - g)	29 840,80	32 142,76	61 983,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		20 255,81	3 758,00
(h - d) Déficit	16 497,81		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : ST MEDARD SUR ILLE ZAC

Résultats budgétaires de l'exercice

53002 - ST MEDARD SUR ILLE ZAC

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	93 560,89	7 871,36	101 432,25
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	93 560,89	7 871,36	101 432,25
Mandats émis (f)		611,54	611,54
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		611,54	611,54
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		611,54	611,54

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : ST MEDARD/ILLE PHOTOVOLTAIQUE

Résultats budgétaires de l'exercice

53004 - ST MEDARD/ILLE PHOTOVOLTAIQUE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 301,30	16 904,70	31 206,00
Titres de recette émis (b)	6 517,03	12 184,61	18 701,64
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	6 517,03	12 184,61	18 701,64
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 301,30	16 904,70	31 206,00
Mandats émis (f)	6 785,82	9 923,44	16 709,26
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	6 785,82	9 923,44	16 709,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 261,17	1 992,38
(h - d) Déficit	268,79		

Résultats budgétaires de l'exercice

53003 - ST MEDARD/ILLE LOT COMMUNAL

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	258 620,87	395 605,48	654 226,35
Titres de recette émis (b)	183 853,38	283 041,35	466 894,73
Réductions de titres (c)		57 960,00	57 960,00
Recettes nettes (d = b - c)	183 853,38	225 081,35	408 934,73
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	258 620,87	395 605,48	654 226,35
Mandats émis (f)	136 318,22	188 670,31	324 988,53
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	136 318,22	188 670,31	324 988,53
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	47 535,16	36 411,04	83 946,20
(h - d) Déficit			

21

Les comptes administratifs et les comptes de gestions font apparaitre des résultats correspondants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les comptes de gestions établies par le receveur municipal.

2022-16 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 : COMMUNE

Le compte administratif 2021 fait ressortir :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 208 470.76€,
- Un excédent de la section d'investissement de 48 438.32€.

Il est proposé au conseil municipal :

- De reporter la somme de 35 000€ en section de fonctionnement, R002,
- D'affecter la somme de 173 470.76€ en section d'investissement – article 1068,
- De reporter l'excédent de clôture de la section d'investissement au compte R001 : 48 438.32€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les propositions d'affectation du résultat présentées.

2022-17 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 : ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2021 fait ressortir :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 19 926.11€,
- Un excédent de la section d'investissement de 1 415.18€.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'affecter la somme de 19 926.11€ en section d'investissement – article 1068,

- De reporter l'excédent de clôture de la section d'investissement au compte R001 : 1 415.18€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les propositions d'affectation du résultat présentées.

22

2022-18 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 : LOTISSEMENT

Le compte administratif 2021 fait ressortir :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 217 822.50€,
- Un excédent de la section d'investissement de 7 145.78€.

Il est proposé au conseil municipal :

- De reporter la somme de 217 822.50€ en section de fonctionnement, R002,
- De reporter l'excédent de clôture de la section d'investissement au compte R001 : 7 145.78€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les propositions d'affectation du résultat présentées.

2022-19 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 : ZAC

Le compte administratif 2021 fait ressortir :

- Un déficit de la section de fonctionnement de 6 481.90€,
- Un déficit de la section d'investissement de 85 689.53€.

Il est proposé au conseil municipal :

- De reporter la somme de 6 481.90€ en section de fonctionnement, D002,
- De reporter le déficit de clôture de la section d'investissement au compte D001 : 85 689.53€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les propositions d'affectation du résultat présentées.

2022-20 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 : SPIC

Le compte administratif 2021 fait ressortir :

23

- Un excédent de la section de fonctionnement de 7 165.87€,
- Un excédent de la section d'investissement de 2 530.90€.

Il est proposé au conseil municipal :

- De reporter la somme de 7 165.87€ en section de fonctionnement, R002,
- De reporter l'excédent de clôture de la section d'investissement au compte R001 : 2 530.90€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les propositions d'affectation du résultat présentées.

2022-21 FISCALITE : VOTE DES TAUX

M LE MAIRE rappelle les taux en vigueur :

- Taxe sur le foncier bâti : 37.16%,
- Taxe sur le foncier non bâtie : 36.01%.

Il rappelle au conseil municipal que, dans le cadre du pacte financier, et en vue d'une répartition plus équitable des dotations intercommunales, la commune de Saint-Médard-sur-Ille va perdre près de 5 000€ de recette par an jusqu'à la fin du mandat. De plus, la facturation aux communes des services voiries et Autorisation du droits des Sols est à l'étude.

Il est également fait part au conseil municipal de l'obligation de financer les écoles Diwan, soit pour la commune, environ 4 500€ au titre de l'année 2022.

M LE MAIRE rappelle également que la commune va devoir, elle aussi, supporter une hausse des prix, à la fois des matières premières mais également des carburants, de l'énergie, de l'alimentation.

Enfin, il est rappelé à l'assemblée délibérante la nécessité de dégager des recettes afin de continuer à investir et concrétiser les projets de la municipalité.

M MOIRE ne pense pas qu'une augmentation aussi significative au regard du contexte d'augmentation des prix et de baisse du pouvoir d'achat soit pertinente, même s'il comprend les besoins de la commune

M LE MAIRE précise que par le passé des augmentations beaucoup plus importantes ont eu lieu. Il informe le conseil municipal de l'historique de l'évolution des taux d'imposition de la commune ces quinze dernières années :

Evolution des taux d'imposition depuis 2007			
Année	Augmentation	Taxe	Taux
2021	-		
2020	-		
2019	-		
2018	-		
2017	2%	TH	14.39
		TF	17.26
		TFNB	36.01
2016	-		
2015	2.50%	TH	14.11
		TF	16.92
		TFNB	35.3
2014	-		
2013	-		
2012	2%	TH	13.77
		TF	16.51
		TFNB	34.44
2011	2%	TH	13.5
		TF	16.19
		TFNB	33.76
2010	2.50%	TH	13.24
		TF	15.88
		TFNB	33.1
2009	5%	TH	12.92
	5%	TF	15.49
	2.50%	TFNB	32.29
2008	4.20%	TH	12.3
	3.50%	TF	14.75
	0.70%	TFNB	31.5
2007		TH	11.8
		TF	14.25
		TFNB	31.28

Aussi, considérant les points évoqués, il est proposé au conseil municipal de se positionner sur une hausse de 4 points des taux d'imposition.

M BOUREL souhaite savoir si la CCVIA projette une augmentation de ses taux d'imposition.

M LE MAIRE indique que ce n'est pas prévu à ce jour.

M VITEL souhaite savoir si des mesures d'économie ont été prises afin de réduire les dépenses : utilisation du carburant, réduction de la tonte, renégociation des contrats, fleurissement...

M LE MAIRE indique que des actions en ce sens ont été menées. Il est rappelé la renégociation des prêts et des contrats d'assurances.

Mme GUIBAUDET indique également que la municipalité fait régulièrement appel aux dons et au bénévolat dans le cadre d'actions ponctuelles.

25

M LE MAIRE, précise au conseil municipal, que cette augmentation lissée sur l'ensemble du mandat correspond à une augmentation de 0.8%/an. La recette estimée est de 30 000€. Ce qui couvre à peine les pertes de recettes envisagées.

Les taux proposés au vote sont les suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 41.16%,
- Taxe sur le foncier non bâtie : 40.01%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 13 voix POUR, 1 CONTRE (M MOIRE), 1 ABSTENTION (M VITEL) :

- **Approuve** l'augmentation des taux d'imposition,
- **Fixe** les taux d'imposition tels que :
 - Taxe sur le foncier bâti : 41.16%,
 - Taxe sur le foncier non bâtie : 40.01%.

2022-22 BUDGETS 2022 : REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNELS PAR LES BUDGETS ANNEXES

Vu le Code général des collectivités territoriales, ainsi que les instructions comptables et budgétaires M14, M4 et M49.

Considérant que les budgets annexes Assainissement, ZAC, Lotissement et SPIC Photovoltaïque, n'ont pas leurs propres services et qu'en conséquence ce sont les moyens généraux de la Commune qui sont utilisés, il est proposé au conseil municipal une répartition des charges de personnels telle que :

Budget	Montant BP 2021	Montant BP 2022
Assainissement	10 632.21 €	10 112.18 €
ZAC	611.54 €	598.01 €
Lotissement	407.69 €	398.67 €
SPIC	1 426.92 €	1 395.36 €
Total	13 078.36 €	12 504.22 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la répartition des charges de personnels.

2022-23 BUDGET PRIMITIF 2022 : COMMUNE

Le projet de budget primitif a été présenté au conseil municipal en détail et par chapitre. Celui-ci est équilibré et se présente comme suit :

26

BUDGET COMMUNE

Compte	Dépenses de fonctionnement	2022
11	Charges à caractère général	245 673.00 €
12	Charges de personnel	523 833.20 €
14	Atténuations de produits	315.00 €
22	Dépenses imprévues	3 702.02 €
023	Virement à la section d'investissement	265 033.87 €
42	Opérations d'ordre de transfert	14 063.80 €
65	Autres charges de gestion courante	74 645.88 €
66	Charges financières	18 394.80 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €
	Total dépenses	1 145 661.57 €

Compte	Recettes de fonctionnement	2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	35 000.00 €
13	Atténuations des charges	15 000.00 €
42	Opérations d'ordre de transfert	0.00 €
70	Produits des services	89 570.00 €
73	Impôts et taxes	526 944.53 €
74	Dotations et participations	289 450.00 €
75	Autres produits de gestion courante	187 178.89 €
76	Produits financiers	2 518.15 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
	Total recettes	1 145 661.57 €

BUDGET COMMUNE

Compte	Dépenses d'investissement	2022
020(Dél)	Dépenses imprévues	6 909.59 €
20	Immobilisations incorporelles	13 700.00 €
21	Immobilisations corporelles	245 071.21 €
23	Immobilisations en cours	123 000.00 €
D10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	121 367.60 €
13	Subventions d'investissement	40 000.00 €
D040	Opérations d'ordre de transfert	0.00 €
D041	Opérations patrimoniales	135 042.46 €
D001	Solde d'exéc. de la section d'invest. reporté	0.00 €
	Total des dépenses d'investissement	685 090.86 €

Compte	Recettes d'investissement	2022
1	Solde reporté	48 438.32 €
R021	Virt de la section de fonctionnement	265 033.87 €
R040	Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	14 063.80 €
R041	Opérations patrimoniales	135 042.46 €
10	Dotations, fonds divers (dont affectation du résultat)	207 261.95 €
R13	Subventions d'investissement	3 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
27	Autres Immobilisations financières	12 250.46 €
24	Produits de cession	0.00 €
	Total des recettes d'investissement	685 090.86 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 14 voix POUR, 1 voix CONTRE (M MOIRE) :

- **Approuve** le budget principal de la commune.

2022-24 BUDGET PRIMITIF 2022 : ASSAINISSEMENT

Le projet de budget assainissement a été présenté au conseil municipal en détail et par chapitre. Celui-ci est équilibré et se présente comme suit :

27

BUDGET ASSAINISSEMENT

	BP 2022
Dépenses de fonctionnement	38 317.09 €
011 Charges à caractère général	6 120.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 112.18 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	18 934.22 €
66 Charges financières	1 443.23 €
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €
023 Virement à la section d'investissement	1 707.46 €

Recettes de fonctionnement	38 317.09 €
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services	35 000.00 €
77 Produits exceptionnels	- €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	BP 2022
Dépenses d'investissement	83 442.37 €
16 Emprunts et dettes assimilées	15 746.06 €
20 Immobilisations Incorporelles	61 659.08 €
23 Immobilisations en cours	2 720.14 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €
041 Opérations patrimoniales	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
Recettes d'investissement	83 442.37 €
10 Apports Dotations et réserves	21 385.51 €
20 Immobilisations incorporelles	
23 Immobilisations en cours	
040 Opérations d'ordre entre section	18 934.22 €
041 Opérations patrimoniales	
13 Subventions investissement	40 000.00 €
16 Emprunt et dettes assimilées	- €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 415.18 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 707.46 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget annexe assainissement.

2022-25 BUDGET PRIMITIF 2022 : LOTISSEMENT

Le projet de budget lotissement a été présenté au conseil municipal en détail et par chapitre. Celui-ci est équilibré et se présente comme suit :

28

BUDGET LOTISSEMENT

	BP 2022
Dépenses de fonctionnement	364 563.32 €
002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €
011 Charges à caractère général	3 999.70 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	398.67 €
022 Dépenses imprévues	
66 Charges financières	1 228.84 €
67 Charges exceptionnelles	- €
65 Autres charges de gestion courante	173 853.89 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	183 853.38 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 228.84 €
023 Virement à la section d'investissement	- €

Recettes de fonctionnement	364 563.32 €
002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	217 822.20 €
70 Produits des services du domaine et ventes diverses	36 960.70 €
75 Autre produits de gestion courante	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	108 551.58 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 228.84 €
77 Produits exceptionnels	- €

BUDGET LOTISSEMENT

	BP 2022
Dépenses d'investissement	190 999.16 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	108 551.58 €
13 Subventions d'investissement	76 980.94 €
16 Emprunts et dettes assimilées	5 466.64 €

Recettes d'investissement	190 999.16 €
13 Subventions d'investissement	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	183 853.38 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 145.78 €
021 Virement de la section de fonctionnement	- €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget annexe lotissement.

2022-26 BUDGET PRIMITIF 2022 : ZAC

Le projet de budget ZAC a été présenté au conseil municipal en détail et par chapitre. Celui-ci est équilibré et se présente comme suit :

29

BUDGET ZAC

	BP 2022
Dépenses de fonctionnement	9 285.46 €
011 Charges à caractère général	779.92 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	598.01 €
067 Charges exceptionnelles	- €
042 Opération d'amortissement	1 425.63 €
002 Déficit de fonctionnement reporté	6 481.90 €

Recettes de fonctionnement	9 285.46 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	9 285.46 €

BUDGET ZAC

	BP 2022
Dépenses d'investissement	151 733.99 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	9 285.46 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	85 689.53 €
041 Opérations d'ordres patrimoniales	56 759.00 €

Recettes d'investissement	151 733.99 €
16 Emprunts et dettes assimilées	93 549.36 €
040 Opération d'ordre de transfert entre section	1 425.63 €
041 Opérations d'ordres patrimoniales	56 759.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget annexe ZAC.

2022-27 BUDGET PRIMITIF 2022 : SPIC

Le projet de budget SPIC a été présenté au conseil municipal en détail et par chapitre. Celui-ci est équilibré et se présente comme suit :

30

BUDGET SPIC

	BP 2022
Dépenses de fonctionnement	12 625.93 €
011 Charges à caractère général	2 396.94 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 395.36 €
66 Charges financières	1 289.31 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	- €
023 Virement à la section d'investissement	1 027.29 €

Recettes de fonctionnement	12 625.93 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	7 165.87 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	5 460.06 €
75 - Autres produits de gestion courantes	- €

BUDGET SPIC

	BP 2022
Dépenses d'investissement	10 075.22 €
16 Emprunts et dettes assimilées	6 785.82 €
21 Immobilisations corporelles	3 289.40 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €

Recettes d'investissement	10 075.22 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 530.90 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	- €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 027.29 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget annexe SPIC.

2022-28 URBANISME : MODIFICATION DU PLUI – CHANGEMENT DE DESTINATION LA LANDE

31

La Charte de gouvernance « Evolution du Plan local d'urbanisme intercommunal au service du Projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné » a pour objectif d'organiser les grandes lignes du processus décisionnel pour l'élaboration et le suivi du PLUi de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Les communes proposent des modifications du Cahier communal et du règlement graphique. Elles peuvent également faire remonter des dispositions réglementaires inadaptées du règlement littéral ou des orientations d'aménagements et de programmations thématiques. Le Conseil municipal formalise et valide les nouvelles demandes d'évolution du PLUi.

Aussi, au regard de la demande reçue par une famille résident au lieu-dit LA LANDE, souhaitant rénover et agrandir une ancienne maison, il apparaît nécessaire de procéder à une modification de PLUI afin repérée au règlement graphique le bâti située sur la parcelle B772. Le rendant ainsi constructible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 13 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (M MOIRE, Mme GUILLEMAUT) :

➤ **Approuve** la modification du PLUI et le repérage du bâti situé sur la parcelle B772.

M MOIRE explique son vote, suite à la demande de Mme RUFFAULT. Il indique qu'il considère que si le PLUI n'est pas adaptée, sa modification globale est nécessaire afin de ne pas avoir à traité des demandes au cas par cas.

M LE MAIRE indique que le PLUI est un document évolutif, et qu'il prévoit ce type de demande.

Mme GUIBAUDET ajoute que cela permet également d'avoir un regard sur les évolutions des bâties de la commune.

2022-29 CONVENTION MISE A DISPOSITION DE BROyeurs

Le Smictom Valcobreizh met en œuvre les moyens matériels permettant à ses collectivités adhérentes de broyer les déchets verts produits sur leur territoire. Ce service est uniquement destiné aux Communautés de Communes adhérant au Smictom Valcobreizh, ainsi qu'aux Communes qui les composent.

Le Smictom Valcobreizh souhaite ainsi promouvoir la réduction des déchets fermentescibles et particulièrement l'intérêt du broyat de déchets verts à usage domestique. Une convention d'une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction est ainsi proposée aux collectivités.

Durant cette période la collectivité emprunteuse pourra solliciter le prêt du broyeur autant de fois qu'elle le souhaite sous condition de disponibilité.

Mme GUILLEMAUT souhaite savoir si des lieux de dépôts seront proposés au Médardais pour que leurs déchets soient broyés par la municipalité.

M LE MAIRE indique que ce n'est à priori par prévu : le temps d'agent et le coût seraient trop importants pour la commune.

32

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention,
- **Autorise** M LE MAIRE à signer la convention.

2022-30 ASSAINISSEMENT : TAXE DE RACCORDEMENT

La charge de raccordement de nouveaux usagers au réseau d'assainissement collectif incombe à la municipalité. Afin de financer ce service les usagers sont redevables d'une taxe de raccordement. Celle-ci est à ce jour fixée à 2000€.

La réalisation récente de devis afin d'estimer les coûts de raccordement a démontré une importante inflation des prix. Le reste à charge pour la commune est devenu insupportable.

Aussi, afin de rééquilibrer le financement de ces prestations il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur une augmentation de cette taxe.

Il est proposé au conseil municipal d'augmenter la taxe de raccordement à 5000€. Cette augmentation prenant effet à date de la délibération et ne concernant que les permis déposés à partir du 10 mars 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 14 voix POUR, 1 ABSTENTION (M MOIRE) :

- **Approuve** l'augmentation de la taxe de raccordement à compter du 10/03/2022 et pour tout projet dont le permis de construire n'a pas encore été déposé au 10/03/2022,
- **Fixe** le montant de la taxe de raccordement à 5 000.00€.

INFORMATIONS DIVERSES

DEVIS SIGNES :

Entreprise : NTE

Objet : réalisation du dossier loi sur l'eau dans le cadre du projet de nouvelle station d'épuration

Montant : 3 960.00€ TTC

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

M LE MAIRE informe le conseil municipal que le conseil départemental à accepter la proposition du conseil municipal des jeunes de réaliser une fresque sur le viaduc. Il souhaite

néanmoins être consulté au sujet de la thématique et afin de déterminer la zone possible d'expression. De la présence du canal implique certaines précautions.

33

ETUDE CCI :

M LE MAIRE informe le conseil municipal du lancement prochain d'une étude relative aux commerces de centre bourg, réalisée par le CCI.

ETUDE SOCIALE :

Une étude sociale sera prochainement réalisée dans le cadre d'un projet de village sénior en partenariat avec l'école ASKORIA, grâce la mise à disposition d'étudiant à titre gratuit.

ASSAINISSEMENT :

M LE MAIRE informe le conseil municipal que l'étude relative au transfert de la compétence assainissement collectif va être reprise. Le transfert est prévu pour 2026.

La commune devra supporter la charge technique et financière de l'installation de la nouvelle station d'épuration.

UKRAINE :

Au regard de la situation dramatique en UKRAINE, nombreux sont ceux qui souhaitent aider.

Une permanence a été organisée afin de recueillir des dons. Les produits de premières nécessités sont les bienvenus.

M LE MAIRE a interrogé le président de région afin de savoir si les maisons éclésières non occupées ne pourraient pas être utilisées afin d'accueillir des réfugiés. Un recensement des lieux d'accueils possible en lien avec la préfecture est en cours.

Il a été évoqué la possibilité d'ouvrir à l'accueil la boulangerie actuellement inoccupé.

M LE MAIRE indique que ce n'est pas possible car une candidature de reprise est en cours.

Fin du conseil municipal 22H55

Prochain conseil municipal 13/04/2022, 20h00.

N. BOURNONVILLE			F. RUFFAULT	
P. LERETEUX			J. DETOC	
G. BOUREL			M. DUFOUR	
K. GUIBAUDET			G. PASEK	
I.RENOUARD			T. LEHEGARAT	Ayant donné pouvoir à M Noël BOURNONVILLE
H. KERBRAT			B. NUFFER	Ayant donné pouvoir à M Gérard PASEK
C GUILLEMAUT			P. MOIRE	
P.A VITEL				